



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 23 du mois d'octobre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 11 (1 pouvoir)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Marie-Laure LEGER, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Isabelle SEGUY, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS : Stéphanie CISCARD (pouvoir Nicolas TARDIF) Murielle GENTE, Emmanuelle DUPUY, Alexandre TRONCHE, Stéphane FARGE.

Secrétaire de séance : Stéphane LARCIER

Date de convocation : 18 octobre 2023

DELIBERATION N° 2023.59 aménagement rue de la gare et de place du jet d'eau : demande de financement contractualisation départementale 2023.2025

Par délibération n° 2023.51 le marché de travaux de l'aménagement de la rue de la gare et de la place du jet d'eau a été confié à l'entreprise Eurovia pour un montant TTC de 543 031.32 €.

Monsieur le maire indique qu'il convient de solliciter le financement inscrit au titre de la contractualisation départementale 2023.2025 pour cette opération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- 🚧 De solliciter l'aide départementale telle qu'elle figure au contrat de solidarité communale 2023.2025
- 🚧 De donner pouvoir à M. le maire pour signer tout document se rapportant à la demande de financement
- 🚧 De valider le plan de financement qui suit :